LIGUE DE TIR DE FRANCHE COMTÉ

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

Le vendredi 23 juin 2023 à 18h30

au Restaurant ‘‘Le Saint Géran’’ - 33, Rue Nicolas BRUAND – 25000 Besançon

Le vendredi **23 juin 2023**, à 18h35, les membres du Comité Directeur de la Ligue de Tir de Franche-Comté se sont réunis au Restaurant ‘‘Le Saint Géran’’ – 33 rue Nicolas BRUAND, sur convocation écrite (courriel) de la Secrétaire Générale, Mme Catherine DEMOLY.

Cette réunion est présidée par M. Jean VIEILLE-PETIT, Président de la Ligue Régionale de Tir de Franche-Comté

Présents : Jean VIEILLE-PETIT, Catherine DEMOLY, Michel HINTZY, Roland KELLER, Pascal MILLET, Olivier ROUSSELET, Mesut KARSILAYAN, Serge SUIF, Pierre VIVIER, Fernand PACHECO, Carlos DOS SANTOS, Serge SUIF, Jacques LAUNAY, Olivier THEULIN, Éric METTEY.

Excusés : Jacques PRUNIAUX, Bernadette PONTET, Aline BLANC, Thierry BAUGEY

Le Président ouvre la séance à 18h35 et, le quorum étant atteint, le Comité peut valablement délibérer sur l’ordre du jour tel que décrit sur la convocation adressée à l’ensemble de ses membres :

En préambule, le Président remet à Jacques Launay le Mérite Fédéral au grade de Commandeur.
D’autre part, le Président lit le courrier de remerciement reçu par le Club STJ (Lons le Saunier) pour l’aide exceptionnelle reçue pour l’achat d’équipements (cibles électroniques 200m). Il fait part d’un autre courrier de remerciement de l’USPV suite à la récompense attribuée par la Ligue pour les podiums EDT obtenus.

1. **Bilan du CDF des écoles de tir 2023 à Montbéliard :**

Pour l’USPV : un podium individuel benjamin carabine Garçon (2e), 1 équipe poussin carabine 3e.

Pour Morez équipe poussine carabine 2e, Poussin garçon individuel carabine 3e,

Pour STJ : arbalète Field 3 par équipe et 3e en individuel.

Bilan : la compétition est la 3e plus grosse manifestation du secteur pour l’Axone. La FFTir et les autres parties prenantes ont tous manifesté leur satisfaction quant à l’organisation de l’événement. Les différents food trucks ont été eux aussi très satisfaits de leur présence (excellente fréquentation).

Les bénévoles et arbitres ont été très présents et largement remerciés par les participants (enfants, parents).

Le contrôle des armes laisse voir quelques lacunes dans certaines compétitions régionales (poids des potences, fermeture des vestes), qui peuvent poser souci lors des passages en CDF.

La Ligue félicite le COL (Comité d'organisation local) pour la gestion de cette belle manifestation.

2. **Aides de la Ligue** :

BTC Relans : le Président souhaite améliorer l'acoustique du club ; le club envisage la construction d'un préau pour abriter les tireurs. Ce type d'équipement n'est pas éligible aux aides aux clubs mais pourrait l'être éventuellement au titre des aides exceptionnelles. Le BTC n'a pas accompagné sa demande d'un devis ou d'une facture. Les achats de ces équipements ne semblent pas justifier d'un intérêt pour la pratique du tir. Le Président de la Ligue informera le club qu'il ne sera pas donné de suite à cette demande.

Club de tir du Val de Morteau : le club souhaite acheter des cibles électroniques 10m pour un montant total de 25.000€. Il sollicite une aide de 2.700€ (au lieu des 1.500€ habituels). Le financement de ces équipements ne répondant pas aux intérêts sportifs de la Ligue (organisation de compétitions régionales), le Comité décide d'attribuer une aide « classique » de 1.500€. Cette décision et votée à l'unanimité.

Club de Tir d'Arbois : aide attribuée pour l'achat de gongs pour un montant de 1.500€.

Michel Hintzy demande que les clubs ne fassent pas de demandes d'aides cumulées pour atteindre au final les 1.500€ règlementaires au total. La Ligue demande donc aux clubs d'envoyer une seule demande par an, cumulant directement tous les achats au fur et à mesure et respectant le plafond annuel de 1.500€.

Demande de remboursement de frais de déplacements d'un membre de l'ETR a posteriori (25 m régionaux). Le Comité accorde le remboursement mais à titre exceptionnel. Il demande que les ordres de mission soient rédigés en amont des déplacements.

3. **Organisation de la remise des récompenses :**

Date envisagée : samedi 16 (de préférence) ou 23 septembre. Catherine contacte le restaurant Thierry Garny pour voir quelle date est disponible. Une réunion de Comité sera programmée le matin. Le Président de la STJ attend de connaitre cette date pour fixer celle de la Coupe de la Ligue de TAR.

***EDIT** : Après appel auprès du restaurant Garny, aucune date en septembre n'est plus disponible. La secrétaire (en accord avec le Président) a réservé la journée du samedi 16 septembre à la Patinoire Lafayette de Besançon. Le restaurant de la patinoire est en mesure d'assurer tous les prestations : réunion de CD le matin, déjeuner des membres du CD, cérémonie de remise des récompenses, buffet.*

Michel Hintzy et Roland Keller se sont réunis afin d'établir les coupes à un club méritant et un club sportif de l'année. Le maximum de coupes et de places de premiers est celui de **Pontarlier**.

Le Club méritant sera **Audincourt** au vu de leur organisation des CDF des écoles de Tir à Montbéliard.

4. Organisation de l'AG :

Pour le CD 90, Pascal Géhant souhaite avoir des informations concernant l'organisation de l'AG dans son département.

Elle se déroulerait à **l'Atria de Belfort dimanche 12 novembre**. Sinon, le 19 novembre serait proposé. Jacques Launay accompagnera le Président du CD pour organiser la manifestation.

5. Questions diverses :

Pascal MILLET remercie le Comité Directeur de la Ligue pour les ***CDF*** d'écoles de tir. Le Club de Tir de Rosey remercie la Ligue également pour l'aide obtenue. Jean VIEILLE-PETIT sollicite les présidents de clubs pour répondre au questionnaire de Santé publique France concernant la plombémie.

Match inter-ligues au CNTS à Châteauroux : pas de représentants de Franche-Comté. Le BT Relans pourrait participer. La FFTir ne prend en charge que les frais sur place. La Ligue devrait donc financer les déplacements et l'hébergement. Les RFL / REL contactent le club en ce sens, sachant que les tireurs sont disponibles et partants. ***Compétitions Rimfire*** : les tireurs potentiels ont été recensés, ils sont peu nombreux et il faut trouver des arbitres adéquats. Il faudrait programmer une compétition régionale pour la prochaine saison.

Pierre VIVIER aborde les problématique ***d'arbitrage*** : certaines disciplines n'ont plus d'arbitres (plateaux notamment). Une réunion de la ***Commission Régionale d'Arbitrage*** a soulevé des points qui depuis n'ont pas été traités. Des travaux devraient être lancés par la RRA mais ne le sont pas. Une nouvelle Commission d'arbitrage doit être convoquée à la rentrée par et en présence du Président.

Pour la prochaine AG, élective, un appel à candidature devrait être fait rapidement pour anticiper les éventuels départs du Comité Directeur, notamment à des postes clés (trésorier, par ex.)

Carlos DOS SANTOS évoque le ***match triangulaire*** à Volmerange : 5 ou 6 tireurs juniors sont sélectionnés (pour qu'il en reste 3 au final). 21 et 22 octobre 2023.

Fernand Pacheco : mise à jour des Coupes de ligue hiver et été pour la saison 2023/2024. Cf CGS.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt les débats et lève la séance à 20 H 20.

Fait à Besançon, le 23 juin 2023

Le Président, | La Secrétaire Générale

Jean VIEILLE-PETIT | Catherine DEMOLY

Jean Vieille Petit
Membre du Comité Directeur
Président de la ligue de Franche-Comté